



Le double langage d'un FMI délégitimé

Par [Damien Millet](#)

Thème: [Économie](#)

Mondialisation.ca, 11 mars 2009

11 mars 2009

Avec la crise internationale déclenchée à l'été 2008, tous les dogmes néolibéraux ont été battus en brèche et la supercherie qu'ils représentaient a été mise à jour. Ne pouvant nier leurs échecs, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) prétendent avoir abandonné les politiques néolibérales connues sous le nom de « consensus de Washington ». Bien que discréditées, ces deux institutions profitent pourtant de la crise internationale pour revenir sur le devant de la scène.

Pendant des décennies, elles ont imposé aux forçeps des mesures de déréglementation et des programmes d'ajustement structurel qui ont conduit inmanquablement à l'impasse actuelle. C'est un réel fiasco pour la Banque mondiale et le FMI qui doivent maintenant répondre de leurs actes devant l'opinion publique mondiale.

De surcroît, leurs prévisions économiques ne sont pas fiables : en novembre 2008, le FMI pronostiquait une croissance mondiale à 2,2% pour 2009, avant de la revoir à la baisse à 0,5% en janvier, puis de l'estimer finalement négative en mars. En fait, ses experts défendent la cause des grands créanciers face aux citoyens dont les droits fondamentaux sont de moins en moins garantis.

Alors que la situation économique se détériore rapidement, les grands argentiers du monde s'efforcent de garder la main et de donner à un FMI discrédité et délégitimé le rôle du chevalier blanc qui va aider les pauvres à faire face aux ravages de cette crise. Or c'est tout le contraire qui se passe. Les principes défendus par le FMI depuis les années 1980 et combattus par le CADTM depuis sa création sont toujours de mise. Les gouvernements qui signent un accord avec le FMI pour se voir prêter des fonds doivent appliquer toujours les mêmes recettes frelatées, qui aggravent la dégradation des conditions de vie des populations.

Sous la pression du FMI dirigé par Dominique Strauss-Kahn, plusieurs pays confrontés aux effets de la crise s'en sont pris aux revenus des salariés et des allocataires sociaux. La Lettonie a imposé une baisse de 15% des revenus des fonctionnaires, la Hongrie leur a supprimé le 13e mois (après avoir réduit les retraites dans le cadre d'un accord antérieur) et la Roumanie est sur le point de s'engager aussi dans cette voie. La potion est tellement amère que certains gouvernements hésitent. C'est ainsi que l'Ukraine a récemment jugé « inacceptables » les conditions imposées par le FMI, notamment le relèvement progressif de l'âge de mise à la retraite et la hausse des tarifs du logement.

Il est temps de dénoncer le double langage du FMI et de Dominique Strauss-Kahn, qui, d'une part, demandent à la communauté internationale d'augmenter les efforts pour atteindre des objectifs de développement du millénaire déjà bien tièdes et, d'autre part, forcent les

gouvernements ayant recours à ses services à baisser les salaires dans la fonction publique. Il s'agit là de l'exact opposé d'une vraie véritable politique destinée à faire face à la crise en défendant l'intérêt de ceux qui en sont victimes.

Pour répondre à la crise des années 1930, le président états-unien Franklin Roosevelt avait été amené par la mobilisation sociale à réduire le temps de travail tout en augmentant les salaires, les allocations sociales et les droits des travailleurs, notamment en garantissant le droit de syndicalisation. Avec le New Deal, Roosevelt avait mis en place une réforme fiscale qui augmentait les prélèvements sur le capital. Le « socialiste » Dominique Strauss-Kahn est bien loin d'avoir la carrure de Franklin Roosevelt et continue coûte que coûte à défendre l'intérêt des grands créanciers qui l'ont nommé à ce poste lucratif.

Le FMI démontre donc une fois de plus qu'il est un instrument docile au service de ceux-là mêmes qui ont provoqué la crise financière actuelle. Dans cette période de grande déstabilisation monétaire (comme les variations énormes de parité entre le dollar et l'euro depuis un an), le FMI se révèle incapable de proposer la mise en œuvre d'une taxe de type Tobin-Spahn qui réduirait les variations des cours de change en combattant la spéculation et qui permettrait de réunir enfin les fonds nécessaires pour éradiquer la pauvreté et libérer le développement. Pourtant depuis sa création en 1944, l'obligation de favoriser le plein emploi figure explicitement dans les missions du FMI qui agit donc en violation de ses propres statuts.

La crise financière et économique mondiale souligne la faillite de la déréglementation des marchés financiers et de l'abandon du contrôle sur les mouvements de capitaux, prônés par le FMI. Cela rend indispensable la recherche d'une nouvelle architecture internationale basée sur le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (1966) et sur la Déclaration des Nations unies sur le droit au développement (1986). Mais une telle logique ne s'imposera pas sans inversion du rapport de force. Si, sous la poussée des mobilisations populaires, un nombre suffisant de gouvernements ne met pas en place une telle alternative, la Banque mondiale et le FMI seront en mesure de surmonter leur crise en mettant à profit la chute des prix des produits de base pour entraîner les pays exsangues vers une nouvelle dépendance envers leurs crédits, dont la substance visera davantage à sauver le système qu'à satisfaire des critères humains et écologiques.

Pour toutes ces raisons, la seule solution acceptable passe par l'abolition immédiate du FMI et de la Banque mondiale, et leur remplacement par des institutions radicalement différentes, centrées sur la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

Damien Millet est porte-parole du CADTM France (Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde, www.cadtm.org).

Eric Toussaint est président du CADTM Belgique. Ils sont auteurs du livre 60 Questions 60 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale, CADTM/Syllepse, novembre 2008.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Damien Millet](http://www.damienmillet.com), Mondialisation.ca, 2009

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca